



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE POLYVALENTE DU  
CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 27 JANVIER 2014 À 19 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Louise Brunet, mairesse  
Marc Bertrand, conseiller, siège no1  
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2  
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3  
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4  
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5  
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, mairesse

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Aucun

**3. Direction générale**

- 3.1 Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice 2014
- 3.2 Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2014-2016
- 3.3 Adoption - Règlement général 627 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2014

**4. Travaux publics**

- 4.1 Aucun

**5. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 5.1 Aucun

**6. Planification du territoire et développement durable**

- 6.1 Aucun

**7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Aucun

**8. Permis et inspections**

- 8.1 Aucun

**9. Varia**

- 9.1 Aucun

**10. Période de questions**

**11. Levée de l'assemblée**



**1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

**1.2 Ouverture de la séance et greffe**

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 00.

La mairesse énonce les grands enjeux du budget 2014.

**017-2014**

**1.3 Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Madame la mairesse donne la parole à monsieur Andy Groskaufmanis qui présente les faits saillants du budget municipal 2014.



018-2014

### 3.1 Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice 2014

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires déposées et qu'ils sont disposés à les adopter;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
 APPUYÉ par Monsieur François-Bernard Saillant  
 ET RÉSOLU :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2014 tel que déposé, totalisant des revenus et crédits budgétaires pour un montant de 11 816 585 \$.

<b>Budget 2014 pour adoption</b>	
<b>RAPPORT SOMMAIRE</b>	<b>Budget 2014</b>
<b>REVENUS</b>	
Taxes foncières	6 632 100 \$
Taxes sur une autre base	3 326 935 \$
Tenant lieu de taxes	119 000 \$
Services rendus aux organismes municipaux	120 300 \$
Autres revenus	924 700 \$
Autres services rendus	346 050 \$
Transferts (subvention)	347 500 \$
<b>REVENUS TOTAUX</b>	<b>11 816 585 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
o Administration générale	1 455 450 \$
o Sécurité publique	1 657 790 \$
o Transport	2 567 490 \$
o Hygiène du milieu	2 006 520 \$
o Santé et bien-être (logement)	17 000 \$
o Urbanisme et zonage	886 740 \$
o Activités récréatives	936 720 \$
o Activités culturelles	383 675 \$
o Frais de financement	471 783 \$
<b>TOTAL - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 383 168 \$</b>
Surplus (Déficit) avant affectations	1 433 417 \$
<b>o Autres activités financières et affectations</b>	
Conciliation à des fins fiscales	-
Financement des activités courantes	-
Remboursement de capital	1 349 100 \$
Autres affectations	84 317 \$
<b>Total - financement et affectations</b>	<b>1 433 417 \$</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	<b>- \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DES AFFECTATIONS</b>	
	<b>11 816 585 \$</b>
Surplus (déficit)	-

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Madame la mairesse donne la parole à monsieur Andy Groskaufmanis qui présente le programme triennal d'immobilisations 2014-2016.



019-2014

### 3.2 Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2014-2016

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal d'immobilisations 2014-2016 et qu'ils sont disposés à l'adopter

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'adopter le programme triennal d'immobilisation 2014-2016 totalisant des investissements de 7 321 979 \$.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2014-2016							
Description	IMMOBILISATIONS			FINANCEMENT DES PROJETS DE 2014			
	2014	2015	2016	Fonds de roulement	Emprunts (nouveaux)	FPTJ	Autres modes de financement
<b>SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE</b>							
Camion -Échelle			1 000 000 \$				
Pièces et accessoires - 7 radios	10 000 \$				G 10 000 \$		
Équipement de protection	221 900 \$				G 221 900 \$		
Achat de matériel	15 000 \$			15 000 \$			
	246 900 \$	0 \$	1 000 000 \$	15 000 \$	231 900 \$	0 \$	0 \$
<b>SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE)</b>							
Réfection de chemins	1 500 000 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$				1 500 000 \$
Véhicule	55 000 \$			55 000 \$			
Immeuble	1 000 000 \$				1 000 000 \$		
Achat de deux véhicules (remplacement de CEGER)	43 808 \$			43 808 \$			
	2 598 808 \$	1 500 000 \$	1 500 000 \$	98 808 \$	G 1 000 000 \$	0 \$	1 500 000 \$
<b>SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS (AQUEDUC ET EGOUT)</b>							
Modification tuyauterie	30 000 \$				S 30 000 \$		
Remplacement de la pompe doseuse	5 000 \$				S 5 000 \$		
Réfection des stations de pompage d'égout	62 500 \$	62 500 \$			S 62 500 \$		
	97 500 \$	62 500 \$	0 \$	0 \$	97 500 \$	0 \$	0 \$
<b>SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>							
Achat de deux véhicules (remplacement de CEGER)	24 574 \$			24 574 \$			
Bornes sèches	12 000 \$				G 12 000 \$		
Montée Bois Franc et chemin du Hameau	215 000 \$				G 215 000 \$		
	251 574 \$	0 \$	0 \$	24 574 \$	227 000 \$	0 \$	0 \$
<b>SERVISE DES PERMIS ET INSPECTIONS</b>							
Achat d'un véhicule (remplacement de CEGER)	14 697 \$			14 697 \$			
	14 697 \$	0 \$	0 \$	14 697 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE</b>							
Collection jeunesse	10 000 \$						10 000 \$
Livres nouveaux	40 000 \$			14 000 \$			26 000 \$
	50 000 \$	0 \$	0 \$	14 000 \$	0 \$	0 \$	36 000 \$
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>3 259 479 \$</b>	<b>1 562 500 \$</b>	<b>2 500 000 \$</b>	<b>167 079 \$</b>	<b>1 556 400 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 536 000 \$</b>

7 321 979 \$

3 259 479 \$

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

020-2014

### 3.3 Adoption - Règlement général 627 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2014

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis  
APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand  
ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 627 Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2014.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



## **10 Période de questions**

À 19 h 25, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- Q1 M. Jean-Paul Beaulieu demande s'il est possible d'obtenir des comparatifs avec d'autres municipalités comparables  
RP : Madame la mairesse en prend note.
- Q2 On demande si les règlements d'emprunts pour les travaux du Tour-du-Lac et Montagnard seront financés en 2014 ?  
RP: Madame la mairesse donne la parole au directeur des finances et de l'administration. M. Blais mentionne que les travaux du chemin du Tour-du-Lac seront financés en 2014 et les travaux du Montagnard en 2015.
- Q3 M. Louis Gagnon demande quel est le comparable d'augmentation de taxes avec les autres années ?  
RP: M. Groskaufmanis mentionne qu'en 2013 l'augmentation était de 3,8% et en 2014 elle est de 3,4% donc comparable malgré la perte de la TVQ de 260 000 \$
- Q4 M. Michel Grenier demande si les frais de mutation de M. Gagné sont budgétés en 2014 ?  
RP: Madame la mairesse mentionne que non ils ont été encaissés en 2013.

Fin de la période de questions à 19 h 35.

## **11 Levée de l'assemblée**

La présidente lève l'assemblée à 19 h 35.

---

Louise Brunet, maire

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier